



Assemblée générale

Distr. limitée
7 octobre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Cinquième Commission
Point 133 de l'ordre du jour
Barème des quotes-parts
pour la répartition des dépenses
de l'Organisation des Nations Unies

Projet de résolution présenté par le Président à l'issue de consultations officielles

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions et décisions antérieures relatives au barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies, notamment les résolutions 55/5 B et C du 23 décembre 2000, 57/4 B du 20 décembre 2002, 58/1 B du 23 décembre 2003 et 64/248 du 24 décembre 2009,

Ayant examiné le rapport du Comité des contributions sur les travaux de sa soixante-dixième session¹ ainsi que le rapport du Secrétaire général sur les échéanciers de paiement pluriannuel²,

1. *Prend note* du rapport du Comité des contributions¹;
2. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur les échéanciers de paiement pluriannuel².

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 11 (A/65/11).

² A/65/65.

